



COMMUNIQUE DE PRESSE

Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV)
Iter Vitis France, Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe

Signature d'une convention de partenariat
le 3 février 2023 à 10h30 à la Cité du vin de Bordeaux

En présence de

Madame Nathalie Delattre,

Coprésidente de l'ANEV, Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin

Et

Monsieur Didier Cujives,

Président de Iter Vitis France, délégation française de l'Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe « Iter Vitis, Les chemins de la vigne »

Cette convention effective affirme la volonté des signataires de répondre au mieux aux attentes des territoires en matière de développement économique, culturel et touristique.

La présente convention a pour objet de concrétiser une collaboration institutionnelle entre l'ANEV et ITER VITIS FRANCE dans le but de :

- ✓ Favoriser une meilleure connaissance réciproque des actions conduites par chacun des signataires en faveur de la filière française du vin et des spiritueux ;
- ✓ Associer les élus des territoires viticoles à la dynamique d'un réseau national, portant une dimension culturelle, favorisant la connaissance de l'histoire commune européenne de la vigne et du vin.

L'ANEV et ITER VITIS FRANCE souhaitent ainsi enrichir et renforcer leur collaboration dans des actions communes

Il s'agit notamment de :

- Encouragement et récompense d'initiatives favorisant la préservation et la connaissance du patrimoine vitivinicole
- Réflexions communes sur les sujets partagés déclinés dans le domaine culturel et de savoir faire
- Organisation de rencontres et de missions en France et à l'international pour échanger sur des tendances fortes du secteur.

A propos de

L'ANEV, porte-parole des territoires viticoles créé en 1999, qui a pour objectif de promouvoir et soutenir le dynamisme de la vigne et du vin, accompagne les grandes initiatives visant à favoriser le bon développement de la viticulture française. Dépassant tous clivages politiques et géographiques, elle regroupe plusieurs centaines d'adhérents, dont une grande majorité de communes et d'intercommunalités viticoles, ainsi qu'une centaine de parlementaires nationaux et européens, des régions et des départements.

ITER VITIS, association nationale, délégation nationale de l'Itinéraire Culturel européen, « Iter Vitis, Les chemins de la vigne » dans le respect des valeurs du Conseil de l'Europe, s'est engagée à apporter sa contribution à la reconnaissance du patrimoine viticole pour soutenir sa préservation. Son principal enjeu est de fédérer et de mobiliser largement autour d'actions diverses pour accompagner la valorisation du patrimoine matériel et immatériel, encourager un tourisme durable et contribuer au développement économique local.

Contacts presse :

Viviane Coursières, Déléguée nationale ITER VITIS – 06 03 57 24 19 – itervitisfrance@gmail.com

Roman Moret, Directeur ANEV – 07 62 65 69 47 – roman.moret@elusduvin.org